

Madame, monsieur,

Le club organise " la tombola de Pâques".

La tombola de Pâques consiste, comme son nom l'indique, à faire gagner un ballotin de chocolats, chez « le Petit Chocolatier », avenue du Général Leclerc à Alençon (route du Mans).

L'idée est sympathique et peut aisément séduire autour de nous, famille, voisins, amis, collègues de travail ... **Les adhérents du club peuvent participer à cette tombola.**

Nous remettons donc par adhérent, une grille de tombola.

Chaque grille se compose de 15 cases à 2€ la case.

Il est fortement recommandé de vendre une grille complète avant de commencer à en vendre une autre!

Remplissez bien lisiblement les cases : notez bien un N° de téléphone, un N° de fixe de préférence, pour contacter les gagnants.

Un coupon, avec le N° de la grille et le N° acheté est à remettre à chaque joueur.

Une famille peut, bien-sûr, vendre autant de planches qu'elle le souhaite. Des grilles supplémentaires seront remises aux personnes qui le demandent.

Un ballotin est obligatoirement gagné si toutes les cases d'une même planche sont vendues. Pour une grille incomplète, si c'est le N° d'une case invendue qui est tirée au sort, bien-sûr, pas de gagnant sur cette grille.

L'argent récolté et **TOUTES les grilles, MEME LES INVENDUES**, sont à rendre au plus tard le samedi 21 mars 2016. Les grilles incomplètes, non rendues avant le tirage, ne pourront pas se voir attribuer de lot.

Le tirage aura lieu le mercredi 23 mars à 17h00.

Le résultat paraîtra sur le site <http://anc-alenconnautiqueclub.clubeo.com/> dès le jeudi 24 mars 2016.

Les vendeurs remettront le bon, pour le retrait du ballotin, aux gagnants. En cas d'impossibilité, nous conviendrons avec ces derniers d'une conduite à tenir par téléphone.

Le règlement de cette tombola, regroupant les principaux points précités, est visible sur le site <http://anc-alenconnautiqueclub.clubeo.com/>.

Nous comptons sur votre participation active. Merci d'avance.



Le bureau de l'ANC.